



## **ACQUISITION DE 50,04% DES ACTIONS DE DALENYS PAR NATIXIS**

### **Lancement prochain d'une OPA par Natixis Belgique Investissements Cession des activités Telecom**

Bruxelles, le 26 octobre 2017 à 18h15

Dalenys (ISIN BE0946620946 -- Mnemo NYS) a été informée de l'acquisition par Natixis, à travers sa filiale à 100% Natixis Belgique Investissements, de 50,04 % des actions de Dalenys auprès des actionnaires principaux de Dalenys, à savoir la société Saint-Georges Finance et le fondateur de Dalenys, Jean-Baptiste Descroix-Vernier. Un accord relatif à cette cession avait été annoncé le 26 juin 2017. L'ensemble des conditions suspensives relatives à cet accord ayant été remplies, la cession est intervenue le 26 octobre 2017. Le prix d'acquisition s'élève à 9 EUR par action.

En parallèle, Dalenys a été informée d'un accord conclu entre Natixis, à travers sa filiale à 100% Natixis Belgique Investissements, et des managers du groupe Dalenys, portant sur l'acquisition des actions de Dalenys détenues par ces derniers, ce au même prix d'acquisition de 9 EUR par action. A l'issue de cette acquisition, Natixis détiendra 54,26% des actions et 61,31% des droits de vote de Dalenys (Natixis ayant par ailleurs acquis les parts bénéficiaires avec droit de vote détenues par Jean-Baptiste Descroix-Vernier).

A l'occasion de cette opération, une série de changements sont intervenus au sein du conseil d'administration de Dalenys, avec le départ de 5 administrateurs et leur remplacement par des représentants de Natixis. Saint-Georges Finance, Jean-Baptiste Descroix-Vernier, Corinne Chatal, Jean-Marie Messier et Gilles Lioret quittent le conseil et sont remplacés par Catherine Fournier, Jean-Luc Théron, Didier Darmouni, Teresa Mora Grenier et Banel Kane. Thibaut Faurès Fustel de Coulanges, Directeur Général de Dalenys, continuera à siéger au conseil, de même que les trois administrateurs indépendants actuels. Catherine Fournier (Directeur Général de Natixis Payment Solutions) prend la présidence du conseil d'administration.

Conformément à la réglementation boursière belge, Natixis Belgique Investissements lancera prochainement une offre publique d'acquisition obligatoire sur l'ensemble des actions de Dalenys qu'elle ne détient pas encore, au prix de 9 EUR par action.

Dalenys annonce par ailleurs avoir cédé son pôle Telecom au groupe Digital Virgo. L'entité cédée s'intègre pleinement dans la stratégie de croissance du groupe Digital Virgo, en venant renforcer son pôle Business Solutions. Le pôle Télécom bénéficie ainsi d'un cadre de reprise optimal et de perspectives favorables au développement de ses activités. Cette cession était un préalable à l'acquisition par Natixis de la participation des actionnaires principaux de Dalenys.

Ce rapprochement naturel va permettre à Dalenys de passer à une nouvelle étape de développement. Dalenys a réussi en quelques années à devenir la première Fintech française, avec une offre technologique performante qui a séduit les plus grands eCommerçants et les marchands ayant des points de vente physique, tels qu'Oscaro, Burger King – Quick, Made.com,



Interflora, AlloPneus, lastminute.com ou bien encore Winamax. Ensemble, Natixis et Dalenys se trouvent désormais en capacité d'accompagner les grands commerçants européens sur leurs problématiques cross border, leurs projets de marketplace ou de gestion des ventes omnicanales.

**Retrouvez le communiqué sur le site de Dalenys :**

[www.dalenys.com](http://www.dalenys.com)

#### **A propos de Dalenys**

Créé en 2002 par Jean-Baptiste Descroix-Vernier, Dalenys -NYS- (ex-Rentabiliweb) propose des solutions de *Payment Marketing* visant à augmenter les revenus des marchands en ligne ou en point de vente. N°1 des Fintech françaises selon Frenchweb en juin 2016, les solutions de Dalenys intègrent des données transactionnelles et marketing pour augmenter la conversion des clients lors d'un achat. Constitué de près de 200 collaborateurs en France et à l'étranger, côté en bourse sur Euronext Bruxelles et Paris (compartiment C), l'entreprise applique rigoureusement les dix principes établis par l'ONU en tant qu'adhérent au Pacte Mondial et est éligible aux FCPI et aux PEA-PME. Site web de l'entreprise : [www.dalenys.com](http://www.dalenys.com)

#### **Relations Investisseurs**

[actionnaires@daleny.com](mailto:actionnaires@daleny.com)

Le présent communiqué de presse est publié en application de l'article 8 § 1 de l'arrêté royal belge du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition.